

LA COLÈRE MONTE AUPRÈS DES SALARIÉ.E.S DES EHPAD DU SECTEUR PRIVÉ



Rejoignons le mouvement !

Aujourd'hui la politique Macron divise encore et toujours les salarié.e.s qui font le même métier, alors que cela fait plusieurs années que les EHPAD du secteur privé sont asphyxiés et ne peuvent plus prendre en soins les résident.e.s, les taux d'accidents du travail et de maladie explosent et vont au-delà de ceux du BTP !

Depuis deux ans, l'indifférence et le mépris de la ministre de la Solidarité et de la Santé et celui de nos employeurs sont le seul retour que nous avons...

Aujourd'hui, nous avons enfin des réponses !!!

- ➔ Nous travaillerons jusqu'à 64 ans ou plus
- ➔ Pas de reconnaissance de la pénibilité
- ➔ Les aides-soignant.e.s du privé ne bénéficieront pas de la prime du grand âge. Elle sera de 100 euros nets et attribuée aux aide-soignant.e.s titulaires, stagiaires et contractuel.le.s de la Fonction Publique Hospitalière.

Les soignant.e.s du privé travaillent-ils moins et différemment que celles et ceux du Public ? Cette différence de traitement est inadmissible. Les salarié.e.s du privé atteignent tout juste le SMIC sans les primes des Dimanches et jours fériés...

Dans le privé lucratif, on préfère donner des primes aux actionnaires que valoriser les travailleurs.

La CGT exige une augmentation des salaires pour toutes et tous, pas des pansements, les salarié.e.s ne font pas l'aumône mais veulent une reconnaissance de leur métier et de leurs qualifications !

STOP au mépris !



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :

